



Université citoyenne de Thouars 2011

Session sur l'écologie urbaine

28 janvier 2011

La ville et l'innovation dans les services publics

LABORATOIRE
ESPACES
TRAVAIL
(LET)

Elise Macaire

Participation des habitants à la vie sociale de la ville

Interroger la « vie sociale de la ville » nous oblige à prendre position sur plusieurs définitions dont notamment celle de la *ville* et celle de la *vie sociale*. La ville est une unité, relativement importante, de regroupement d'une population sur un territoire et la vie sociale serait se qui caractérise la socialisation particulière des individus lors qu'ils partagent un même espace (socialisation politique, culturelle, économique). Dans cette présentation, nous nous référerons à la ville comme cité ou comme *polis*, donc comme unité de vie sociale et de citoyenneté. Depuis longtemps lieux de pouvoir, les villes ont développé des formes différentes d'exercice du politique et, en particulier autour de la Méditerranée, sont apparues des formes démocratiques de vie sociale. Réfléchir sur la vie sociale de la ville nous invite alors à penser l'organisation sociale de la vie et en particulier l'organisation politique et la concitoyenneté.

Nous ouvrons ainsi notre propos sur l'actualité du renouvellement de la démocratie locale afin d'explorer des hypothèses quant au devenir de celle-ci et revenir ensuite sur la participation des habitant et en particulier dans la transformation de notre cadre de vie et dans l'aménagement de l'espace. Nous verrons ainsi ce que l'architecture peut nous apporter dans la réflexion sur l'espace public (au sens philosophique), lieux de débat sur l'avenir de la cité et notamment par son apport culturel. L'architecture est particulière à chaque région et est porteuse de la mémoire des pratiques sociales de l'espace et de l'habitation. Elle est chargée de notre vie, et l'imprégnons de notre quotidien tels les espaces que nous fréquentons habituellement. Si l'architecture est un territoire existentiel, nous sommes en mesure de nous demander ce que nous souhaitons ce qu'elle soit. A la fois objet de délibération collective et cadre physique de notre organisation sociale, l'architecture est donc un art bien singulier.

Et enfin, nous clôturerons cet exposé sur l'écosophie (une « sagesse de l'habiter ») de Félix Guattari afin de bien revenir sur les enjeux méthodologiques et politiques de la prise en charge du devenir des villes et ouvrir ainsi notre discussion.

1. La démocratie comme cadre de réflexion.....	2
2. L'architecture comme fait de culture.....	3
3. L'écosophie et la participation des habitant à la vie sociale en ville	4

Elise Macaire – architecte-sociologue, chercheure au Laboratoire Espaces Travail (Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette), responsable du Réseau de la recherche architecturale et urbaine Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (Ramau), responsable de l'association *didattica – architecture éducation démocratie*, Ensapl.



ECOLE
NATIONALE
SUPERIEURE
D'ARCHITECTURE
DE PARIS
LA VILLETTE

144
Avenue
de Flandre
75019 Paris

1. La démocratie comme cadre de réflexion

a) Le renouvellement actuel de la démocratie locale

La démocratie locale fait aujourd'hui l'objet de nombreux travaux de recherche¹ et est différemment envisagée lorsqu'elle est associée à la notion de proximité (localité et lien entre élu et citoyen) ou bien à celle de participation (implication et autogestion). De nombreux dispositifs sont expérimentés à travers le monde et nous avons encore beaucoup à apprendre de ses tentatives menées à différentes échelles (ateliers publics d'urbanisme, coopératives d'habitat, budgets participatifs...). Les enjeux sont de taille : renouveau de la vie associative locale, place de la démocratie dans les politiques publiques et transformation du système institutionnel, proposition d'un développement local alternatif. Nous assistons ainsi à une relocalisation de l'action publique impliquant de nouveaux modes de prise de décision, partenariaux et coopératifs.

Dans leur ouvrage, Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey et Yves Sintomer proposent une typologie des dispositifs afin d'illustrer cette créativité institutionnelle : les assemblées (piliers de la démocratie antique) souvent reliées à d'autres dispositifs comme les conseils de quartier par exemple ; les référendums, outil particulièrement investi en Suisse ; les conseils de quartiers, en principe instance porte-parole des habitants (institutionnalisés en France, pour les communes de plus de 80000 habitants, par la loi Vaillant de 2002) assez répandus en Europe ; les fonds de quartier, présents en Europe, somme modeste mise à la disposition des habitants pour des investissements de proximité ; les budgets participatifs, inventés à Porto Alegre et diffusés en Amérique latine et en Europe, ils dépassent l'échelle du quartier ; le développement communautaire pour la gestion des équipements communautaires (monde anglo-saxon) ; les jurys citoyens tirés au sort pour donner un avis consultatif sur une question posée par une autorité locale, assez proche de la conférence de consensus, de la conférence de citoyens et des sondages délibératifs à une autre échelle ; les commissions consultatives associant élus et citoyens sur des thèmes précis ; les plans stratégiques de développement communautaires associant les citoyens à la planification territoriale (dont les agendas locaux 21) ; et les dispositifs de représentation des citoyens usagers dans les services, les associant à la gestion voir à la production des services publics.

Les conséquences aussi commencent à se faire connaître notamment dans l'amélioration de la gestion de l'administration et la modernisation de l'action publique par l'extension de la démocratie.

b) Une démocratie à réinventer

Nous savons qu'il n'y a pas de recette miracle pour développer la citoyenneté dans une ville. Chaque situation urbaine est singulière et un même dispositif peut être investi très différemment d'une ville à une autre, ou d'un quartier à un autre. Nous savons simplement que de nouveaux savoirs émergent de ces expériences tels les savoirs d'usages aujourd'hui mieux reconnus dans les services. L'enjeu est ainsi méthodologique : comment organiser débats, négociations et délibérations, et aussi, quelles en sont les échelles pertinentes ? Comment faire pour que la citoyenneté se voit accrue et non instrumentalisée par les élus ou les techniciens ? L'exemple du budget participatif nous montre bien que différentes instances peuvent être nécessaires impliquant des coordinations et des articulations institutionnelles. Mais l'implication des habitants se trouve renforcée ainsi que leur culture politique. D'autres cas encore montrent l'importance du rôle de la pédagogie active dans les dispositifs et de l'éthique des professionnels en charge de les conduire.

¹ Voir en particulier Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey, Yves Sintomer (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, La Découverte, Paris, 2005. Nos propos sur la démocratie locale s'appuient ici sur cet ouvrage.

2. L'architecture comme fait de culture

L'architecture comme les autres arts est une manifestation de notre culture. Dépendante des milieux géographiques, elle est un cadre à nos pratiques sociales et culturelles, et est un « langage formel porteur de signification »². De ce langage naît chez nous une capacité de représentation (on produit des images de l'espace, on se le représente à partir de la mémoire des lieux) et de conception (on projette de nouvelles images afin notamment d'édifier de nouvelles architectures). Ce travail de représentation est ainsi lié fortement à nos besoins d'espaces et aux usages de ceux-ci. Un rapport s'établit donc, et de façon singulière dans chacune des cultures, entre les pratiques de l'espace et la forme de celui-ci.

a) Architecture et territoire existentiel

L'acte d'*habiter*³ est fondé sur le rapport entre l'individu et un lieu. Il a un caractère existentiel dans la mesure où il est identitaire, ou du moins essentiel. Il se réalise dans un double mouvement celui de l'appropriation et de l'appartenance. L'appropriation de l'espace se produit dans la « territorialité » et la privatisation : délimitation d'un espace privé, personnalisation. L'espace est ainsi marqué et personnalisé (souvent par la décoration et une touche esthétique et personnelle). Mais nous connaissons aussi le phénomène d'appartenance car, très souvent, nous avons aussi « appartenu » à des lieux.

b) Architecture et pratique sociale

L'architecture met en rapport plusieurs dimensions : des formes (de la morphologie), une organisation économique et sociale et aussi une conception du monde, des relations familiales par exemple pour l'espace domestique. On le sait, l'architecture donne une image de la richesse ou bien de l'identité culturelle de ses habitants. L'architecture informe donc sur la catégorie sociale par exemple. En Kabylie, Pierre Bourdieu a étudié comment l'espace des villages et l'habitat est organisé par une structure économique agricole et aussi par le genre (les femmes et les hommes ne pratiquent pas les mêmes espaces, et la symbolique des espaces et leur structure est profondément reliée au genre)⁴.

c) Architecture et création du monde

Nous avons donc des actes quotidiens d'appropriation : ranger, nettoyer, décorer... Ce sont des actes d'ancrage, qui établissent une relation pratique et symbolique à l'espace (voir par exemple l'expression « fonder un foyer » qui met en rapport l'acte de fondation d'un espace avec celui d'une unité familiale). Le rapport à l'espace est également hiérarchisé : propre/sale, devant/derrière, montre/caché, dedans/dehors... Toutes ces catégories sont liées à des valeurs ou des qualités de l'espace. Traditionnellement les actes de fondation sont liés à des rituels qui permettent à un espace de changer de statut (par exemple, dans la légende de Mélusine, la délimitation de l'espace est opérée au moyen de la peau d'un cerf). Mais aussi, l'orientation peut être déterminante : course du soleil, point cardinaux, vents dominants, courts d'eau... (aujourd'hui, ces éléments peuvent être en jeu dans la définition de la valeur économique d'une habitation). Aussi, l'harmonie avec la « nature » joue un rôle important. La relation au monde végétal et au paysage s'ajoute aux rapports que nous avons au monde social et à l'organisation sociale de l'espace ainsi qu'aux représentations symboliques de l'espace. Dans l'ensemble de ces rapports, une fonction

² Pour cette partie, nous nous appuyons sur l'ouvrage de Marion Ségaud, *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Armand Colin, Paris, 2010 pour la 2^{ème} édition.

³ *Idem*.

⁴ Pierre Bourdieu, « La maison ou le monde renversé » in *Le sens pratique*, éd. de Minuit, Paris, 1980.

joue un rôle primordial, c'est le seuil, la frontière. La limite est franchie mais selon des codes et des conventions (on ne peut entrer dans n'importe quel espace). Le rapport intérieur/extérieur est donc aussi présent au quotidien dans notre expérience de l'espace.

Quant on est architecte, femme, poitevine, on ne peut être indifférente à la légende de Mélusine, bâtisseuse fameuse inventée au moyen-âge. L'association que fait la fée entre son amour et la réalisation de son œuvre a retenu mon attention. Dans la lignée de l'amour courtois, l'initiation que subissent les héros a un caractère spirituel⁵ et la femme démultiplie la machine désirante (l'homme doit accomplir des missions pour se montrer à la hauteur de sa dame). Présentée comme une mère de famille exemplaire, Mélusine est aussi un maître d'œuvre hors paire. Ses édifices sont ses enfants et la beauté de l'architecture est magie (l'historien Jacques Le Goff en fait la fée de l'essor économique du Moyen-âge). Elle est ainsi un génie des lieux, issu de l'errance et de l'exile. Dragonne démiurge, elle puise sa source d'énergie dans son alliance "contre nature" avec un humain et dans une initiation à l'amour qu'elle rend au monde sous une forme architecturale et disséminée. La légende à la portée mythique nous apprend que la participation à la création du monde relève de la « refondation » (notion également introduite par Marion Ségaut) avec la volonté d'une contribution à un bien commun.

Au final, si nous avons la démocratie à réinventer, notre rapport au territoire également nous rappelle que l'organisation sociale et politique y est inscrite et que là aussi, nous avons un rôle à jouer en terme de transformation.

3. L'écosophie et la participation des habitant à la vie sociale en ville

Nous pouvons définir l'écosophie comme une « sagesse de l'habiter »⁶ : le préfixe « éco » parle du milieu, du lieu, voir du foyer, et le suffixe « sophie », comme dans philosophie, parle de la sagesse. La notion d'écosophie, chez Félix Guattari [Félix Guattari (1930-1992) a animé la clinique psychiatrique de La Borde fondée par le docteur Jean Oury, le CERFI (Centre d'études, de recherches et de formations institutionnelles, 1967-1980), il a dirigé la publication des revues *Recherches* (1965-1980) et *Chimères* (1979-1992).] est élaborée à partir d'un travail théorique d'articulation de trois écologies : environnementale, sociale et mentale⁷. Il en appelle à la responsabilité des architectes et des urbanistes dans la création de la Cité « subjective » et « démocratique »⁸ et dans la réinvention du « devenir urbain » face au capitalisme, aux catastrophes écologiques ou bien au renforcement des inégalités et la ghettoïsation des populations. Cette responsabilité au caractère « esthétique, éthique et politique » engage donc à développer de nouvelles pratiques prenant en compte individus et collectifs. Grille d'analyse du monde et proposition de transformation, l'écosophie apparaît ainsi comme une théorie et une pratique politique.

Notre hypothèse de travail est que l'architecture est une écosophie (elle participe de l'écologie environnementale en tant qu'art de bâtir) ainsi que la démocratie (qui participe de l'écologie sociale en tant que organisation sociale et égalitaire du pouvoir).

⁵ Cet aspect de Mélusine est développé par Myriam White-Le Goff dans son livre *Envoûtante Mélusine*, éditions Klincksieck, 2008.

⁶ Valérie Marange, à partir des travaux de Félix Guattari, définit l'écosophie comme « une sagesse de l'habiter » qui se réalise par une « coexistence processuelle de bricolages ». Valérie Marange, « La petite machine écosophique », in « Les arts de l'Eco », *Chimères* n° 28, 1996, pp. 37-47.

⁷ Félix Guattari, *Les trois écologies*, éd. Galilée, Paris, 1989.

⁸ Félix Guattari, « Pratiques écosophiques et restauration de la cité subjective », *Multitudes web*, octobre 2004, version longue de l'article publié dans *Le nouvel observateur*, coll. « Dossier », n°11 : « Demain la terre », juin 1992.

a) la démocratie comme écologie

La démocratie et en particulier la démocratie locale nous apparaît ainsi potentiellement comme une écologie, une sagesse de l'habiter, dans la mesure où son développement est lié à une implication forte des citoyens dans leur espace de vie. Mais aussi le développement des services public relève d'une même logique : accès au numérique, à la santé, au logement, à l'école, aux transports, etc. Les innovations sont soumises à la nécessité de l'accueil des habitants dans la fabrication de l'offre de services. Dans ce sens, on ne peut plus parler de services publics à proprement parler, car le développement par exemple des taxis-vélos nous montre que des initiatives citoyennes, mais privées et soutenues par la société civile (usagers et associations) sont également porteuses d'innovations. La relation entre public et privé est ainsi à questionner et à envisager de façon coordonnée et partenariale.

La question que nous posons aujourd'hui invite surtout à interpellier les institutions de la démocratie et du service public dans leur capacité à soutenir l'innovation et les initiatives proposées par les citoyens. Aujourd'hui, de nombreuses initiatives bousculent les représentations de nos modes de vie : Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (réduire les intermédiaires entre producteurs et consommateurs), mobilisations de collectifs pour les transports gratuits, systèmes d'échanges locaux (échanges de services entre personnes évitant les échange monétaires)... Pour Anne Querrien, l'écologie nous invite à reconstruire des valeurs autres que l'argent et le temps à partir de nouvelles formes d'engagement.⁹ Ainsi, les usagers, les habitants, les citoyens s'organisent afin de trouver des solutions sociales et écologiques.

b) l'architecture comme écologie

Le projet, qui est fondateur de l'architecture, peut jouer le rôle d'enclencher des processus de transformation. Il est apparu à la Renaissance lorsque la coordination de l'œuvre collective du chantier a nécessité un travail en amont de définition de l'œuvre et de l'organisation du travail. Le projet architectural est aujourd'hui un processus complexe, dont les intervenants sont toujours aussi nombreux. L'acteur qui est maintenant de plus en plus convoqué est l'habitant ou le citoyen. Se pose ainsi la question de la possibilité d'une architecture démocratique. Il s'agit de croiser un art de la construction (notamment construire la ville) avec un art du politique (envisager le collectif et son organisation). C'est ainsi que le travail sur l'espace s'engage aussi comme une écologie. Il nous reste à imaginer de nouveaux processus de décision dans le projet architectural et urbain et à imaginer que l'œuvre puisse être collective. Cela nous invite à permettre une nouvelle circulation des savoirs convoqués dans le processus des projets, entre usagers, professionnels et maîtres d'ouvrage.

Et enfin, en conclusion et en ouverture à la discussion sur les services publics à partir de cette réflexion sur la participation des habitants à la vie sociale en ville, nous proposons d'envisager l'écologie comme le moyen de mettre en rapport la démocratie et l'architecture afin d'innover dans la fabrication physique et sociale de la ville.

⁹ Anne Querrien, « Broderie sur 'Les trois écologies' de Félix Guattari », in « Les arts de l'Eco », *Chimères* n° 28, 1996, pp. 49-56. « Il s'agit donc pour l'écologie de développer de nouveaux modes de production de subjectivité, c'est-à-dire de nouveaux modes de connaissance, de culture, de sensibilité, de sociabilité qui soient transversaux aux trois niveaux, naturel, social et mental de l'accueil des désirs de changement, dans la douceur. »